

RÉSUMÉ DES NORMES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES PRÉSCOLAIRE

Année scolaire 2014-2015

Niveau : préscolaire 5 ans

Voici des renseignements concernant les communications que vous recevrez au cours de la présente année scolaire.

Communications officielles de l'année	
Première communication écrite	Vous recevrez une première communication comportant des commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant au plus tard le 15 octobre 2014.
Premier bulletin	Le bulletin vous sera acheminé <u>par courriel</u> dans la semaine du 17 novembre. Ce bulletin couvrira la période du 2 septembre au 7 novembre .
Deuxième bulletin	Le deuxième bulletin vous sera acheminé <u>par courriel</u> dans la semaine du 24 février. Ce bulletin couvrira la période du 3 novembre au 13 février .
Troisième bulletin	Note de la 3^e étape : le troisième bulletin vous sera acheminé à la maison par le biais de votre enfant au plus tard le 23 juin. Il couvrira la période du 19 février jusqu'à la fin de l'année .

Vous retrouverez ci-dessous la nature et la période au cours de laquelle les principales évaluations sont prévues pour chacune des matières pour la présente année scolaire.

Première communication	Courte observation des premiers jours de classe.
Premier bulletin (1 ^{re} étape)	Évaluation des 6 compétences (critères choisis en tenant compte d'une première expérience de vie scolaire). Rencontre avec les parents.
Deuxième bulletin (2 ^e étape)	Évaluation des 6 compétences avec une progression dans le choix des critères à évaluer. Rencontre avec les parents est laissée à la discrétion de l'enseignante. La compétence « se développer sur le plan sensoriel et moteur » fera l'objet d'une évaluation dans le cadre du cours d'éducation physique.
Bilan (3 ^e étape)	Les six compétences seront évaluées, mais ne seront pas accompagnées de commentaires.

Pour obtenir plus de renseignements concernant les modalités d'évaluation et de consignation des résultats, n'hésitez pas à communiquer avec l'enseignante ou l'enseignant de votre enfant.